

[Voir les blogs](#) | [Voir les auteurs](#) | [S'inscrire à Portail des PME](#) | [Espace privé](#) |

Portail des PME

DES IDEES, DES INFOS,
DES OUTILS POUR LA PME

[ACCUEIL](#) | [A PROPOS DE PORTAIL DES PME](#) | [NEWSLETTER](#) | [ANNONCEURS](#) | [PARTENAIRES](#) | [ESPACE PRIVE](#) | [CONTACT](#)

[Accueil](#) | [JURIDIQUE / FISCALITE](#) | [Droit du travail](#) | Un droit du travail en grand mouvement depuis ces derniers mois

Un droit du travail en grand mouvement depuis ces derniers mois

Par [Valérie SCHNEIDER-MACOU](#) | Publié 8/10/2008 | [Droit du travail](#) | Unrated

La loi de modernisation du marché du travail, du 25 juin 2008, qui fait suite à l'arrivée du nouveau code du travail (1^{er} mai 2008) est présentée par le Gouvernement comme une première étape vers une plus grande flexibilité de l'emploi et modifie en profondeur le droit du travail.

Applicable depuis sa publication au journal officiel du 26 juin 2008, cette réforme doit être rapidement intégrée par les PME, au risque de commettre de graves erreurs qui ne manqueront pas d'être sanctionnées par les tribunaux !

En voici les grandes lignes :

- **Création d'une période d'essai légale pour les CDI,**

- Instauration d'un nouveau **CDD « spécial ingénieur et cadre »**,

- Création d'un **nouveau mode de rupture du contrat de travail** : la rupture conventionnelle,

- Le reçu pour solde de tout compte **redevient libératoire quant aux sommes qui y sont mentionnées** s'il n'est pas dénoncé par le salarié dans les 6 mois de sa signature,

- **Modification de l'indemnité légale de licenciement** : la durée d'ancienneté qui ouvre droit à l'indemnité est de un an et son montant devient unique (il ne varie plus selon qu'il s'agisse d'un licenciement pour motif personnel ou pour motif économique),

- Le **contrat nouvel embauche est abrogé** : les contrats en cours seront requalifiés en contrat à durée indéterminée (ce qui risque de générer un très important contentieux sur les ruptures de CNE intervenues avant la loi),

- **Légalisation du portage salarial,**

- **Amélioration de l'indemnisation de l'absence maladie** : le seuil d'ancienneté nécessaire pour bénéficier de l'indemnisation conventionnelle de la maladie, c'est-à-dire le maintien du salaire, est réduit de 3 ans à 1 an. Le délai de carence est également diminué de 10 jours à 7 jours,

- Création d'**une nouvelle obligation d'informer le CE** : sur le recours à des CDD, des missions en intérim et à une entreprise de portage salarial.

Au vu de l'importance de cette loi sur notre droit et partant sur la vie des entreprises, des zooms seont faits sur les changements majeurs engendrés par la loi.

Comments

Rate this article and leave a reply:

Notez cet article: *

Moyen  Excellent

Rechercher

Recherche avancée

THEMATIQUES

ENTREPRENDRE (26)

[Du projet à la concrétisation \(7\)](#)
[Tendances du marché \(5\)](#)
[Formalités administratives \(4\)](#)
[Aides et subventions \(6\)](#)

DEVELOPPER (29)

[Croissance Interne \(3\)](#)
[Croissance Externe \(2\)](#)
[Développement à l'export \(9\)](#)
[Développement durable \(11\)](#)

GERER (37)

[Commercial & marketing \(14\)](#)
[Finance \(7\)](#)
[Ressources Humaines \(13\)](#)
[TIC \(3\)](#)

TRANSMISSION / REPRISE (7)

[Accompagnement \(4\)](#)
[Les outils en ligne \(2\)](#)

JURIDIQUE / FISCALITE (27)

[Droit du travail \(9\)](#)
[Droit de la sécurité et de la prévention \(5\)](#)
[Droit des sociétés \(4\)](#)
[Règlementation économique \(2\)](#)

BOITE A OUTILS (4)

LE COIN DES LIVRES (14)

EVENEMENTS & SALONS (33)

Options des articles

- [Envoyer à un ami](#)
- [Imprimer l'article](#)
- [Ajouter aux favoris](#)
- [Ajouter aux articles à lire](#)

Vous avez lu...

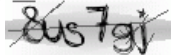
- [L'activité entrepreneuriale cesse d'être un moyen de s'appauvrir !](#)
- [La loi de modernisation sociale du 25 juin 2008 réforme le licenciement](#)
- [Période d'essai versus essai professionnel](#)
- [Le Personal Branding ou comment gérer son image sur Internet](#)
- [Période d'essai versus période probatoire](#)

Auteurs populaires

- [Portail des PME](#)
- [J. CASTELLA](#)
- [Valérie SCHNEIDER-MACOU](#)
- [Alain CHASTAN BAGNIS](#)
- [Sophie-Laurence ROY-CLEMENOT](#)

Nom * *: Email * *: Site Internet:

Recopiez les caractères ci-dessous pour valider votre commentaire

Code de sécurité: 

Articles les plus lus

- ➔ [La sous-traitance : avantages & inconvénients](#)
- ➔ [Inseit : Tourner vers les Nouveaux Clients](#)
- ➔ [La loi de modernisation sociale du 25 juin 2008 réforme le licenciement](#)

Copyright 2009 Portail des PME, le site où les dirigeants d'entreprise ont la parole. All rights reserved. [Interspire Website Publisher Content Management Software](#)